



## N° 196 Audit de conformité relatif aux services d'audit interne des HUG, de l'IMAD et des TPG *rapport publié le 11 avril 2025*

No 196 Services d'audit interne des HUG, de l'IMAD et des TPG			
Recommandations adressées aux HUG			
Recommandations proposées	5	Ouvert	4
		Fermé	1
		Refusé	-
Recommandations adressées à l'IMAD			
Recommandations proposées	6	Ouvert	4
		Fermé	2
		Refusé	-
Recommandations adressées aux TPG			
Recommandations proposées	4	Ouvert	2
		Fermé	2
		Refusé	-

Les quinze recommandations émises par la Cour des comptes ont été acceptées.

Au 31 décembre 2025, cinq recommandations ont été mises en œuvre et fermées durant la période sous revue.

Pour les **Hôpitaux universitaires de Genève (HUG)**, la recommandation 2 a été mise en œuvre, bien que son délai ne fût pas encore échu. Celle-ci visait à distinguer la fonction de Président du Conseil d'administration de celle de Président du Comité d'audit. Le règlement du Comité d'audit prévoit désormais explicitement l'interdiction de ce cumul. Il précise également que le Comité d'audit ne peut pas partager plus d'un membre avec le Bureau du Conseil d'administration, afin de renforcer son indépendance. Ces dispositions sont respectées en pratique au 31 décembre 2025. Les quatre autres recommandations concernant les HUG n'étant pas arrivées à échéance, elles n'ont pas fait l'objet d'un suivi.

Pour l'**Institution genevoise de maintien à domicile (IMAD)**, les deux recommandations arrivant à échéance au 30 juin 2025 ont été mises en œuvre. La recommandation 1 visait à s'assurer de la présence des compétences clés nécessaires au sein du Comité d'audit. À cet effet, les règles de fonctionnement ont été mises à jour afin de prévoir explicitement la nécessité de disposer de compétences spécifiques lors de la nomination des membres. La recommandation 2 visait à distinguer la fonction de Président du Conseil d'administration de celle du Comité d'audit. Les règles de fonctionnement relatives au Comité d'audit excluent désormais ce cumul. Ces deux recommandations sont respectées en pratique au 31 décembre 2025. Les quatre autres recommandations concernant l'IMAD ne sont pas encore échues et elles n'ont pas fait l'objet d'un suivi.

Pour les **Transports publics genevois (TPG)**, deux recommandations ont été mises en œuvre, bien que leurs délais ne fussent pas encore échus. La recommandation 3 porte sur l'analyse régulière des besoins en ressources du Service d'audit interne. Cette analyse a été réalisée pour la première fois dans le cadre de la présentation du plan annuel d'audit interne et a été validée par



la Commission audit et finances ainsi que par le Conseil d'administration. La recommandation 4 visait la mise en place d'une plateforme de gestion des alertes. Celle-ci est désormais opérationnelle et permet d'émettre des signalements anonymes. Les deux recommandations restantes concernant les TPG, arrivées initialement à échéance en 2025, font l'objet d'un report au 30 juin 2026. Ces recommandations sont mises en œuvre en pratique, mais les règlements formalisant les changements doivent encore être validés par le Conseil d'administration.

No 196 Services d'audit interne des HUG, de l'IMAD et des TPG					
Numéro	Libellé	Priorité	Responsable	Date échéance	Statut
<b>Recommandations adressées aux HUG</b>					
196-HUG-R1	S'assurer de disposer des compétences clés au sein du comité d'audit	Elevée	Conseil d'administration	01.09.2027	Ouvert
196-HUG-R2	Distinguer la fonction de président du conseil d'administration de celle du comité d'audit	Elevée	Conseil d'administration	01.09.2027	Fermé
196-HUG-R3	Garantir l'indépendance de la direction de l'audit interne, conformément aux normes de l'IIA	Très élevée	Comité d'audit	01.09.2026	Ouvert
196-HUG-R4	Mettre en conformité la direction de l'audit interne avec les normes d'audit interne de l'IIA	Elevée	Comité d'audit	01.09.2027	Ouvert
196-HUG-R5	Renforcer le positionnement stratégique de l'audit interne	Moyenne	Conseil d'administration	01.09.2026	Ouvert
<b>Recommandations adressées à l'IMAD</b>					
196-IMAD-R1	S'assurer de disposer des compétences clés au sein du comité d'audit	Elevée	Conseil d'administration	30.06.2025	Fermé
196-IMAD-R2	Distinguer la fonction de président du conseil d'administration de celle du comité d'audit	Elevée	Conseil d'administration	30.06.2025	Fermé
196-IMAD-R3	Renforcer le rôle et le fonctionnement du service d'audit interne de l'IMAD	Très élevée	Conseil d'administration	30.06.2026	Ouvert
196-IMAD-R4	Garantir l'indépendance du service d'audit interne, conformément aux normes de l'IIA	Très élevée	Comité d'audit / Conseil d'administration	30.06.2026	Ouvert
196-IMAD-R5	Mettre en conformité le service d'audit interne avec les normes de l'IIA	Elevée	Comité d'audit / Conseil d'administration	30.06.2026	Ouvert
196-IMAD-R6	Renforcer le positionnement stratégique de l'audit interne	Moyenne	Comité d'audit / Conseil d'administration	31.12.2026	Ouvert
<b>Recommandations adressées aux TPG</b>					
196-TPG-R1	Pérenniser les compétences clés nécessaires au sein de la CAUFIN	Elevée	Conseil d'administration/ CAUFIN	<del>30.11.2025</del> report 30.06.2026	Ouvert
196-TPG-R2	Distinguer la fonction de président du conseil d'administration de celle de la CAUFIN	Moyenne	Conseil d'administration/ CAUFIN	<del>30.11.2025</del> report 30.06.2026	Ouvert
196-TPG-R3	Analyser de manière régulière les besoins du service d'audit interne en termes de ressource	Moyenne	CAUFIN	28.02.2026	Fermé
196-TPG-R4	Mettre en place une plateforme de gestion des alertes	Moyenne	Directeur Audit interne	28.02.2026	Fermé